Pour une éducation familiale raisonnée

« Un pépiniériste, avant de s'établir, a écrit un éducateur, commence à faire un stage chez un patron. Or, la plupart des gens se mettent sans être préparés à leur mission éducatrice... »

C'est le bon sens même qui parle ici. Comment le satisfaire ? Rappelons à nos lecteurs, à propos du prochain Congrès international d'éducation familiale de Liége, qu'un éminent sociologue belge, M. P. de Vuyst, dont le nom leur est familier et qui s'est consacré à cette capitale question, y a pourvu. En 1922, M. de Vuyst faisait adopter, par la Commission du même Congrès, réunie à Bruxelles, la création d'un *Institut international de pédagogie familiale* chargé de réunir la documentation sur les meilleures méthodes d'éducation familiale et de répandre les résultats des études en cette matière.

Cette institution se réalise actuellement.

Est-il bien nécessaire de démontrer longuement qu'un organisme de cette nature répond à un profond besoin de notre époque ? « Pourquoi, demande dans un rapport solidement basé M. Gollier, ancien député, l'époque contemporaine peut-elle se glorifier de si profitables et continus progrès dans les sciences et dans les arts techniques ? ». C'est, répond-il, que partout se sont fondées des institutions de recherches bien outillées qui sont vite devenues des centres de rayonnement et de propagande méthodique.

S'il importe au bien de l'humanité d'exploiter de plus en plus rationnellement les richesses de la nature, disons-nous, avec Ruskin, qu'il n'est de vraie richesse que la vie. La grande question, celle qui domine tous les problèmes de la société, reste toujours celle-ci : « Quel homme sera l'enfant ? »

Il sera ce que l'éducation familiale le fera. Sans doute, il y a l'école. Mais, lors même que l'école remplit parfaitement sa tâche de mettre en valeur cette richesse humaine, elle n'est qu'un aspect et qu'un moment de l'éducation. Généralement, c'est dans la famille et par la famille que l'enfant est formé. Or, en prenant la situation la plus favorable, celle où les parents ont la volonté de bien faire, est-ce que cette bonne disposition dispense de la préparation que nous pourrons appeler professionnelle ? Nullement. Rappelons ici la comparaison du pépiniériste.

Non, on ne fait pas ce chef-d'œuvre : créer virtuellement dans l'enfant un homme capable de développer les richesses que Dieu et la nature ont mis dans son esprit et dans son cœur, sans s'instruire soi-même de la tâche qui vous incombe, plus difficile à remplir aujourd'hui qu'autrefois, dans une société devenue plus complexe.

Remarquons-le avec M. Gollier, la science de l'éducation a fait de sérieux progrès et d'intéressants travaux se poursuivent sans cesse. Malheureusement, ils restent ignorés du grand public. Et ce sera précisément la mission de l'*Institut international de pédagogie familiale* de les faire connaître le plus et le mieux possible.

Cet organisme, constitué en société sans but lucratif, est déjà doté pour la Belgique d'un fonds important grâce à la générosité de M. Jules Mélotte. Un Comité présidé par S.A.R. Madame la Duchesse de Vendôme s'emploie activement à augmenter ce fonds.

Ne donner à la société, par la vertu d'une éducation raisonnée, que des hommes intellectuellement et moralement formés et armés pour leur grande tâche d'hommes est un idéal universel. Aider l'*Institut international de pédagogie familiale* à réaliser le plus tôt possible ce noble sujet est donc une entreprise bien digne de tenter les généreuses initiatives publiques ou privées.

A. T.

LA LÉGION D'HONNEUR à titre posthume à deux victimes du devoir

Paris, 15 mai. — Le *Journal Officiel* publiera, aujourd'hui, la nomination dans l'Ordre national de la Légion d'honneur de deux membres du corps médical qui ont bien mérité de la Patrie. Ils sont tous deux, dans des circonstances douloureuses, tombés au champ d'honneur pour la science. Le *Journal Officiel* aurait déjà enregistré leur nomination, si les règles qui déterminent l'attribution de cette haute distinction n'avaient obligé le Gouvernement à citer, au préalable, à l'ordre de la nation MM. Chaperon et Béeuwe. Le docteur Chaperon a subi un long martyr et l'on n'a pas oublié que, le 11 avril dernier, M. Désiré Ferry, ministre de la Santé publique, lui avait apporté sur son lit de souffrances, la Médaille d'or de l'Assistance publique ; le jeune Béeuwe, interne de 20 ans, de Lille, a été enlevé brutalement à l'affection de sa famille et de ses maîtres.

Voici le texte de la citation de Béeuwe :

« Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de M. Gérard Béeuwe, interne à l'hôpital Saint-Sauveur de *Lille*, décédé à 21 ans, victime de son dévouement, des suites d'une diphtérie contractée en soignant un enfant atteint de cette maladie. »

SUBITEMENT FOLLE, UNE FEMME TUE TROIS DE SES ENFANTS

Canso (Nouvelle-Ecosse), 15 mai. — Pendant l'absence de son mari, une femme a tué au cours d'un accès de folie, trois de ses enfants à coups de hachette. Un de ses fils, âgé de douze ans, l'a empêchée de tuer ses trois autres enfants.

Le problème de la double équipe dans l'industrie textile

Son influence sur la santé, la vie familiale et la moralité

La Fédération française des Syndicats professionnels de l'industrie textile, affiliée à la Confédération française des Travailleurs chrétiens, a ouvert une enquête sur le problème de double équipe dans l'industrie textile. Elle commence à en publier les résultats.

La santé

Sous le rapport de la santé, cette enquête fait remarquer que la double équipe a des conséquences funestes en raison des heures anormales où le travail est pratiqué, soit de 5 à 13 h., soit de 13 à 21 h. Le premier repas a lieu ainsi vers quatre heures du matin, ou bien, pour les ouvriers de la seconde équipe, le dernier repas a lieu vers 10 h du soir.

L'ouvrier souffrira particulièrement des températures très basses aux heures de nuit, soit qu'il se rende au travail, soit qu'il en revienne. Cette situation se complique d'une hygiène plus défectueuse à l'usine, inséparable du travail à deux équipes. Les salles, en effet, se trouvent ainsi très souvent surchauffées et moins bien ventilées.

Mais c'est surtout, déclare l'enquête, le système nerveux de l'ouvrier qui est affecté par le travail en équipe, la tension est vraiment trop forte parce qu'elle s'exerce beaucoup à la lumière artificielle, et qu'elle est trop prolongée puisqu'elle dure huit heures consécutives.

Il est à remarquer qu'elle augmente sérieusement les accidents, ceux-ci arrivant plus nombreux à la fin de la journée de travail, comme le prouvent les statistiques. Le travail ininterrompu facilite aussi l'éclosion des maladies nerveuses si fréquentes déjà en raison de la guerre qui a amené l'affaiblissement de tant d'organismes.

Tout ceci s'accompagne de troubles oculaires amenés par l'usage prolongé de la lumière artificielle, et aussi tout concourt à rendre plus pénible et plus dangereuse « la peine des hommes ». Ce n'est certainement pas pour favoriser un tel régime que la loi de huit heures a été introduite, mais bien pour des raisons opposées.

Les adolescents. - Les ouvriers

Plus particulièrement le travail en équipe présente des dangers pour les adolescents et les ouvriers. Et les troubles signalés redoubleront lorsqu'il s'agira de l'ouvrière : troubles digestifs, varices, dangers pour le système nerveux. Le simple bon sens condamne sans rémission le travail de nuit heures ininterrompu, s'il est accompli par une ouvrière dans cet état. Les longues stations debout, l'application prolongée, doivent être alors proscrites. Il serait alors impossible à l'ouvrière de se ranger aux prescriptions médicales qui ordonnent de couper la journée par un repos en position horizontale.

C'est souvent à cause d'abus dans le travail qu'il se produit tant d'accidents de tous genres. Les témoignages d'ouvrières seraient extrêmement nombreux s'ils étaient mentionnés ici.

Puis enfin, le travail par équipes est funeste à l'enfant. Pour permettre le travail industriel de la mère, beaucoup d'entreprises ont aménagé des crèches bien conditionnées pour la plupart, il faut le reconnaître. Mais pourtant, est-il convenable que de jeunes enfants soient brusquement éveillés des quatre heures du matin, puis hâtivement enveloppés dans un châle, placés dans une voiture d'enfants pour être transportés à travers brouillards et gelées dans une crèche d'usine ? L'on voit ainsi des mères s'enfoncer dans la campagne froide, en serrant leurs enfants dans leurs bras, ou les poussant dans les petites voitures d'usage, malgré les intempéries, les exposant ainsi aux risques d'angines et de pneumonies. Est-il exagéré de dire que de pratique de ce genre si anormales, favorisent la dénatalité.

La désorganisation du foyer

La double équipe désorganise le foyer dès lors que plusieurs membres de la famille travaillent dans des équipes contraires. Mais ici, il convient de laisser parler la Fédération textile.

« Supposons le cas où une mère de famille, restant au foyer, compte plusieurs des siens travaillant en équipes contraires. S'imagine-t-on son genre de vie ?

» Elle devra être levée entre 3 h. et 4 h. du matin, mais ne pourra se coucher parfois qu'après 10 h. du soir.

» A 4 h., elle donnera le déjeuner du mari et aux enfants qui travaillent à la première équipe. A 7 h., ce sera le déjeuner des enfants qui doivent se rendre à l'école. A midi, dîner des enfants. A 2 h., dîner des ouvriers de la première équipe. Le soir entre 6 et 7 h., souper des enfants; puis il faudra attendre le retour des ouvriers de la seconde équipe qui ne rentrent pas avant 9 h. 30 ou 10 h. Quelle mère de famille pourrait résister à cette vie?

» De leur côté, les membres de la famille passeront leur semaine entière sans se rencontrer, s'ils ne travaillent pas dans la même équipe. Ils seront seulement réunis le dimanche pendant quelques heures, car il faut faire la part des sorties et distractions que chacun sera tenté de prendre de son côté.

» Voici un simple exemple, mais tout à fait authentique et navrant de ces pénibles situations. Il s'agit d'une famille de huit personnes, les parents et six enfants de moins de treize ans. Les parents travaillent, le père dans une entreprise de betteraves, de 5 h. à 1 h, la mère dans une filature de 1 h. à 9 h. avec trois quarts d'heure de route. Le plus jeune enfant est placé dans une pouponnière, du lundi au samedi; un enfant de onze ans reste à la maison, c'est lui qui commande en l'absence des parents. La famille n'est au complet que le dimanche. Deux déjeuners, deux dîners, deux soupers...

» Que devient l'hygiène, la moralité, la famille surtout, dans ces conditions-là ?

» Nous connaissons d'autres exemples où le père et la mère travaillent dans des équipes contraires et soignent tour à tour leurs jeunes enfants. On peut remarquer que le père est assez mal qualifié pour cette besogne spéciale et que les enfants peuvent en souffrir au point de vue des soins. Et puis, dans ce cas, il n'y a jamais de repas communs, ni à l'heure normale, pas de vie de famille non plus avec les enfants.

A Roubaix, il nous a été signalé qu'un ménage ayant un jeune enfant, travaillait en équipe dans le même usine, la mère le matin, le père l'après-midi. Ne pouvant, pour des raisons particulières, placer l'enfant chez des voisins, le père emporte chaque jour l'enfant sur le chemin de l'usine et le confie à la mère qui en revient.

Mais, objectera-t-on, il y a au moins possibilité, par la double équipe, d'élever plusieurs enfants. Nous répondrons qu'il faut, pour assurer aux familles nombreuses des ressources suffisantes, généraliser au plus tôt les allocations familiales et les porter à un taux qui assure à la famille ouvrière une digne existence.

« Le travail en équipe brise nettement l'intimité familiale. Chaque membre de la famille est poussé à mener sa vie à part soi. La rencontre de midi, qui est à la fois pour la famille la détente la plus saine et le moment le plus nécessaire de la vie commune, devient impossible.

» Maints cas ont été cités de foyers brisés par cet éparpillement des membres.

» A-t-on suffisamment remarqué que le travail en équipes pour l'homme et la femme constitue un danger très grave du point de vue conjugal? Quelle anomalie que ce travail des époux dans un milieu mixte et qui ne peuvent vivre ensemble que dans le court délai d'un jour par semaine, le dimanche.

» Mais le repos même du dimanche est nettement entravé lorsque le travail d'équipe se termine à neuf heures du soir. Ce système est bien différent de celui de la semaine anglaise qui constitue, par l'arrêt du travail le samedi à midi, une sauvegarde excellente du repos dominical lui-même. »

(*A suivre.*)

LES SŒURS DOMINICAINES AU SERVICE DES LÉPREUX

Trinidad (Amérique du Sud), 15 mai. — Il existait depuis 1845, à Cocorite, à trois milles de Port d'Espagne, une léproserie entretenue par le Gouvernement. Les services rendus par les infirmières laïques laissant à désirer, le gouverneur de la Colonie, bien que protestant, demanda à l'archevêque catholique des religieuses pour leur confier cette léproserie. En 1868, quinze sœurs Dominicaines d'Etrépagny, Eure (France), vinrent s'installer à Cocorite, pour y soigner les lépreux, qui n'étaient encore que 64.

L'année suivante, une épidémie de fièvre jaune vint décimer la petite communauté : Neuf religieuses tombèrent victimes du terrible fléau. Mais d'autres arrivèrent bientôt, et parmi elles celle que la Providence destinait à développer l'œuvre des Sœurs Dominicaines missionnaires, la sœur Thomas des Anges Nigay. Arrivée en 1871, elle mourut en 1926, après s'être dévouée corps et âme aux pauvres lépreux. A sa mort la léproserie tranférée dans l'île de Chacachacarée, près de la côte du Vénézuéla, comptait plus de 600 malades. Vingt sœurs s'y dévouaient, assistées par un Père Dominicain. La Mère Thomas des Anges avait été honorée par le gouvernement français de la « Médaille des Epidémies » et par S. M. Britannique, elle avait reçu l'Ordre de Saint- Jean de Jérusalem.

Les fêtes du cinquième centenaire de Jeanne d'Arc, à Compiègne
(17 et 18 mai)

Voici le programme des fêtes commémoratives religieuses de l'épopée de Jeanne d'Arc qui se dérouleront les 17 et 18 mai, à Compiègne, sous la présidence de S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, assisté de S. E. le cardinal Binet, archevêque de Besançon; de NN. SS. Le Senne, évêque de Beauvais; Neveu, auxiliaire de Reims; Gaillard, évêque de Meaux; Courcoux, évêque d'Orléans; Mennechet, évêque de Soissons; et du T.R.P. dom Le Bail, abbé de Chimay.

Samedi 17 mai. — Le soir, à 9 h., rassemblement des cortèges religieux et civil, place du Château. Remise des étendards. Procession à travers la ville. Pose d'une plaque commémorative à la Tour Jeanne d'Arc.

Dimanche 18 mai. — Le matin, à 9 h. 45: 1° Messe à l'église Saint-Jacques, en présence du représentant du président de la République, des cardinaux, des évêques, et des autorités civiles et militaires, célébrée par le T.R.P. dom Le Bail, abbé de Chimay; 2° Panégyrique de sainte Jeanne d'Arc par le chanoine G. Leduc, supérieur de l'Institution N.-D. des Victoires, à Roubaix. Le soir: à 5 h. 30, salut solennel du T.-S. Sacrement.

Pas d'émission d'emprunt japonais sur le marché français tant que ne sera pas réglé le procès des « Ville de Tokio »

Il se souscrit actuellement un emprunt japonais sur divers marchés d'Europe, ainsi qu'aux Etats-Unis, et une démarche vient d'être faite pour qu'une tranche de cet emprunt soit également émise sur le marché français. Saisi de la demande, M. Paul Reynaud, ministre des Finances, a jugé qu'un supplément d'enquête était nécessaire avant de donner une réponse officielle et on annonce que cette réponse dépendra de la suite que le Japon entend donner aux revendications des porteurs français des obligations « Ville de Tokio ». La Cour de cassation est, on le sait, actuellement saisie de leur affaire.

Voilà qui est parfait. Il serait souhaitable que le ministère des Finances appliquât la même jurisprudence à tous les débiteurs-emprunteurs du Centre européen et du Sud-Amérique...

LE VATICAN ÉMET DES TIMBRES

Cité du Vatican, 15 mai. — On travaille activement à la nouvelle série de timbres de l'Etat du Vatican. Ils représenteront les plus insignes monuments catholiques.

La Reine de Yougoslavie laisse tomber son fils par la fenêtre

Berlin, 15 mai. — On mande de Belgrade au *Lokal Anzeiger* :

Il y a quelques jours, la reine Marie de Yougoslavie se trouvait sur un balcon du palais d'Eté de Dedinje, tenant dans ses bras son fils cadet Tonislaw, âgé de deux ans et demi.

L'enfant fit tout à coup un brusque mouvement et, échappant à sa mère, tomba dans le vide.

Il fut rattrapé au vol par la sentinelle qui veillait sous les fenêtres.

Le roi Alexandre a accordé au soldat une récompense de 30.000 dinarsky, l'a libéré immédiatement des obligations militaires et lui a accordé une pension à vie.

DES DÉSISTEMENTS DANS LES CANDIDATURES A L'ACADÉMIE

Paris, 15 mai. — MM. Louis Artus, Ed. Jaloux et le comte de Blois retirent leur candidature au fauteuil du vicomte de Curel, M. Hinzelin celle qu'il avait posé pour le fauteuil de Clemenceau. Restent donc en présence pour le premier de ces deux fauteuils : M. le duc de Broglie, MM. Ch. Le Goffic et Fr. de Croisset, et pour le second MM. André Chaumeix et Maurice Larrouy. L'élection se fera jeudi prochain.

Une femme trop crédule est victime d'une astucieuse chiromancienne

Paris, 15 mai. — Une jeune femme de vingt-cinq ans, Mme Alfreda Roctain, demeurant 20, rue Dupin, vient d'être victime de sa trop grande naïveté.

Elle recevait récemment chez elle la visite d'une gitane qui lui présenta de la dentelle. Elle lui en acheta sept mètres. Avant de se retirer, la vendeuse lui offrit de lui tirer les cartes, Mme Roctain ayant acceptée l'inconnue lui déclara :

— Vous avez une ennemie mortelle qui vous fera beaucoup de mal. Elle s'appelle Jeanne.

Mme Roctain ayant précisément une voisine portant ce prénom et avec qui elle n'est pas en excellents termes, fut très émue d'apprendre cela. Aussi accepta-t-elle d'emblée la proposition que lui fit la chiromancienne de conjurer le sort.

— Il vous suffira, dit celle-ci, de placer toutes vos économies dans une grande enveloppe blanche que vous mettrez en évidence sur votre étagère. Demain je reviendrai le bénir.

La jeune femme, exécutant à la lettre les prescriptions de la devineresse, plaça dans l'enveloppe les 2.000 francs qui constituaient toutes ses économies. Le lendemain, la gitane revint avec un petit godet rempli d'eau, aspergea l'enveloppe et dit :

— Laissez-la encore neuf jours sur l'étagère, sans l'ouvrir.

Le dixième jour, Mme Roctain ayant ouvert l'enveloppe eut la désagréable surprise de constater que celle-ci ne renfermait que des morceaux de journaux. Comprenant — mais un peu tard — qu'elle avait été dupée, elle n'eut plus que la ressource de déposer plainte entre les mains du commissaire de police. On recherche la trop astucieuse gitane.

Des députés américains sont amenés de force à la Chambre

Washington, 15 mai. — A la suite d'une tentative d'obstruction qui a duré six heures, la Chambre des représentants a ordonné, afin que le quorum fût atteint, que les membres absents fussent amenés à la Chambre de vive force.

Le président Longworth a été amené le premier, escorté par l'officier de service.

C'est la première fois depuis huit ans qu'on a eu recours à cette mesure.

Le meurtrier du maréchal des logis Dedieu est abattu à coups de revolver

Villeneuve-sur-Lot, 15 mai. — La gendarmerie de Penne (Lot-et-Garonne), était informée de l'arrivée à Peyre-Petit, chez son frère, du nommé Sylvestre Bapst, sujet suisse, 40 ans, auteur du meurtre du maréchal des logis chef de gendarmerie Dedieu, à Lavalant (Var), et objet de mandats d'arrêts qui émanent de plusieurs Parquets.

Les gendarmes de Penne, renforcés de ceux de Villeneuve, cernèrent aussitôt la maison, haut perchée sur le tertre. Plusieurs gendarmes se présentèrent alors et sommèrent le bandit de se rendre, mais Bapst, qui avait vu les gendarmes ouvrir précipitamment la porte, mit en joue de son révolver le gendarme qui était devant lui et prit la fuite à travers près, se dirigeant vers l'école du Petit-Trémons.

Les gendarmes se lancèrent à sa poursuite et tirèrent sur le fugitif qui, se retournant se défendait à coups de révolver tout en poursuivant sa course à toute allure.

La chasse se poursuivit sur plus de 800 mètres, et ce ne fut qu'à 200 mètres de la route de Saint-Sylvestre, à Trémons, que Bapst fut enfin abattu par les gendarmes qui le trouvèrent baignant dans une mare de sang et portant trois blessures.

Il a été transporté dans un état désespéré chez son frère, tandis qu'un médecin légiste et le Parquet étaient prévenus.

LES JARDINS OUVRIERS DE ROUBAIX

Les Sociétés d'Habitations à bon marché ont pris depuis peu d'années une extension aussi grande que justifiée. On ne peut, d'ailleurs, que s'en féliciter, et ce dont nous allons parler ne diminue en rien, ni la nécessité à laquelle répondent ces organismes, ni le nombre de ceux auxquels ils s'adressent.

Les Jardins Ouvriers ont été créés bien avant les Sociétés d'Habitations à bon marché; et cependant de combien en sont-ils distancés, sinon par le nombre de sociétés du moins par le capital mis en jeu, l'organisation et l'appui des législateurs!

Des deux côtés, le but est « humanitaire »: améliorer les conditions d'existence de Français moins favorisés... Mais pour avoir sa maison, malgré toutes les lois, toutes les organisations, et la meilleure volonté, il en coûte toujours relativement cher.

Car même en répartissant le paiement de la maison sur beaucoup d'annuités, il est difficile pour l'ouvrier d'élever une nombreuse famille et de payer sa maison à la fois.

Tandis que pour avoir un jardin, il n'en coûte d'une part que quinze à trente francs par an, plus quelques graines, et des efforts largement récompensés si l'on considère que le bénéfice qu'on peut retirer d'un jardin de 300 mq va de 700 à 1.000 francs....

Et d'autre part, quel bénéfice physique et moral on en retire si l'on tient compte que le temps passé sur la terre, en plein air, est du temps pris sur d'autres distractions coûteuses pour la bourse, sinon ruineuses pour la santé.

La terre est une école d'énergie et de persévérance. Ceux qui s'occupent de Jardins Ouvriers, comme nous-mêmes, vous diront que 20 à 40 % des gens qui prennent leur premier contact avec la terre abandonnent la partie au bout d'un an.

Notre œuvre n'est pas faite pour les paresseux. Ce n'est pas une aumône, ce lopin de terre que nous accordons contre une cotisation minime. Ce n'est pas un don destiné seulement à soulager une misère, c'est le goût du travail, que nous faisons croître chez nos sociétaires en même temps que nous les aidons à vivre par les avantages matériels que procure le jardin, et que nous améliorons leur santé en leur permettant de se procurer des légumes frais et beaux et de vivre bien plus au grand air.

Et le jardin ouvrier n'est-il pas un préventif inégalable contre la tuberculose, ce fléau contre lequel tant d'œuvres se liguent, cette maladie qu'elles travaillent à guérir à grande peine et à grands frais, au moyen de sanatoria coûteux, et qui éloignent pour un temps le malade de sa famille?

Ne serait-il pas plus sage de prévenir le mal efficacement? A ce point de vue, l'air pur du jardin fait d'excellente besogne.

Dans ces conditions, pourquoi ne parle-t-on pas plus des Jardins Ouvriers dans les Conseils municipaux, au Parlement, et surtout, dans l'industrie privée? Pourquoi cette indifférence presque générale! Nous avons dit presque générale, car nous nous en voudrions pour notre part de passer sous silence l'intérêt et l'appui que nous accordent quelques grandes firmes de Roubaix: la S. A. de Peignage, Motte-Bossut fils, Allard-Rousseau, H. Ternynck et fils, Dubar... auxquelles nous sommes heureux de rendre ici un reconnaissant hommage. D'autre part, il faut convenir, pour être impartial, que nos voisins les Tourquennois voient venir à eux des concours en plus grand nombre et qu'ils possèdent une remarquable organisation.

Nous nous sommes laissé distancer, nous devons et voulons regagner le temps perdu.

Cette volonté d'organisation a toujours guidé les efforts de la Société des Jardins Populaires, et les réalisations, comme les succès qu'elle a obtenus, ont attiré vers elle tout récemment des concours intéressants.

C'est avec l'intention d'être plus utile encore, et forte du long chemin parcouru que cette Société se permet aujourd'hui d'intéresser l'opinion à ses efforts. Elle estime qu'il reste beaucoup à faire et compte sur l'activité et la générosité roubaisienne pour l'aider.

La Société des Jardins Populaires de Roubaix (13, rue de la Gare).

Seize bandits tués par des fusiliers américains au Nicaragua

New-York, 15 mai. — On mande de Managua à l'« Associated Press » : Le commandant des fusiliers américains et des gardes nationaux a déclaré que seize bandits ont été tués au cours de six échauffourées qui se sont produites entre le 5 et le 12 mai. Quatre gardes nationaux ont été tués et deux blessés au cours d'un combat qui a eu lieu le 7 mai à San-Juan.

Le commandant déclare que les bruits selon lesquels le général Sandino serait rentré d'exil et dirigerait les opérations contre les insurgés sont sans fondement.

UNE INVASION DE VIPÈRES

Bourg, 15 mai. — En raison de l'hiver très doux qui n'a pas permis la destruction des reptiles par la gelée, on constate la présence d'une grande quantité de vipères en de nombreux points du département.

Un chasseur en a détruit plus de 300 dans la région de Nantua.

DES ENFANTS ALLEMANDS SUCCOMBENT PAR SUITE D'UNE ERREUR DE DOSAGE DE SÉRUM

Berlin, 15 mai. — Les journaux annoncent qu'à Lübeck, parmi 246 nourrissons ayant absorbé du sérum antituberculeux, 8 sont morts et 26 très dangereusement malades. On croit qu'une erreur a été commise dans le dosage du sérum.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sont nommés: secrétaire général hors classe du Pas-de-Calais, M. Paul Dupuy, secrétaire général hors classe de la Seine-Inférieure ; sous-préfet hors classe de Béthune, M. Félix Giaccobi, secrétaire général de 1re classe de la Somme ; secrétaire général de 1re classe de la Somme, M. Maurice Georges, secrétaire général de 2e classe de Lot-et-Garonne.

Dernière Heure

Les mesures prévues pour parer au mouvement gréviste des P.T.T.

Paris, 15 mai. — M. André Tardieu, président du Conseil a reçu, ce soir, à 19 h. 30, MM. Raoul Péret, garde des Sceaux; Maginot, ministre de la Guerre; Germain-Martin, ministre par intérim des Postes et Télégraphes; Roquère, directeur de la Sûreté générale et Chiappe, préfet de police.

En exécution des résolutions du Conseil des ministres, le président du Conseil et ses collaborateurs ont décidé pour le cas où se reproduiraient de semblables tentatives que:

1° Des détachements des trois régiments de sapeurs télégraphistes seront mis à la disposition des directions régionales;

2° Les unités militaires éventuellement affectées au service des postes, seront utilisées;

3° Des sanctions seront prises contre les organisateurs de l'interruption du travail et contre ceux des agents qui, opposant un refus d'obéissance aux injonctions de leurs chefs de service, ont participé à cette interruption.

4° Un certain nombre de fonctionnaires du Service de contrôle et de l'inspection, dont la défaillance a été constatée, seront également frappés.

En outre, toutes dispositions propres à défendre le public contre de semblables manifestations de désordre seront immédiatement mises en vigueur, si ces manifestations se renouvelaient.

L'origine politique du mouvement de ce matin est par ailleurs établie, en raison de la réunion unitaire annoncée pour ce soir.

Les centraux et les bureaux seront, dans la journée de demain, efficacement protégés.

Le meeting des postiers

Un meeting de postiers, organisé par la Fédération des syndicats unitaires a lieu, ce soir, à 21 heures, à la Bourse du Travail. Dès 20 h. 30, de nombreux postiers se rendent à cette réunion.

Dans la salle Ferrer, la réunion est présidée par M. Gourgeau, membre du comité-directeur du parti communiste. De nombreux orateurs prennent la parole. Ceux qui représentent les Syndicats unitaires prêchent l'action directe et la grève immédiate. Les orateurs des Syndicats confédérés s'efforcent de réduire les possibilités d'une façon immédiate. Ils désirent, avant pas s'engager dans un mouvement, attendre le décisions du Congrès des agents des P.T.T. qui doit se tenir du 21 au 24 mai, avenue de Saint-Mandé.

L'ordre du jour des unitaires

En fin de séance, l'ordre du jour suivant a été voté : Les travailleurs des P.T.T., exigent la répartition immédiate de un milliard 110 millions aux seules petites et moyennes catégories et y compris les commis, s'engagent à poursuivre l'action pour les 12.000 francs de base le rajustement intégral des traitements en raison du coût de la vie et des conditions nouvelles de travail, la titularisation des auxiliaires. L'intégration pure et simple des dames employées dans le cadre des commis en dehors de toute sélection, convaincus de la nécessité de la réalisation d'un front des masses, s'engagent à constituer immédiatement dans tous les services et bureaux à l'issue des manifestations et arrêts de travail des comités de lutte où les délégués seront directement élus par l'ensemble du personnel et révocables à tout instant par lui, véritables contrôles des masses en lutte.

Un Comité central de lutte, seul qualifié pour parler au nom du personnel, nommé par l'Assemblée générale des comités locaux, coordonnera les efforts pour, en guise d'avertissement, déclarer la grève générale de 24 heures dans toutes les catégories, dans le plus bref délai possible. Aucune sanction ! Aucune révocation !

Cet ordre du jour écarte toute idée de grève générale immédiate, les premiers Comités de lutte ne devant être élus que mardi prochain.

— On mande de Dakar à l'Agence Fides que dernièrement a eu lieu la bénédiction, par le curé de la cathédrale de Dakar, d'une nouvelle chapelle au village de Tevigne, dans la région de Nagui, à 18 km. de la ville de Thies.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 15 mai.

Ventes, 4.000; importations, 9.000; Américain, baisse 10; Brésilien, baisse 10; Egyptien, inchangés.

NEW-ORLEANS, 15 mai.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.49; — Cotons à terme : Sur janvier, 14.91; mars, 15.11; mai, 15.75; juillet, 15.87-90; octobre, 14.82; décembre, 14.91.

NEW-YORK, 15 mai.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 16.35. — A terme : Sur janvier, 15.10; février, mars, avril, incotés; mai, 15.12; juin, 15.12; juillet, 16.21-28; août, 15.10; septembre, 15.10; octobre, 15.13-14; novembre, 15.10; décembre, 15.17.

Nouveaux contrats : Janvier, 14.93; février, 15.02; mars, 15.13; octobre, 14.82-83; novembre, 14.80; décembre, 14.91.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 8.000; aux ports du Golfe, 5.000; aux ports du Pacifique, 5.000; dans les villes de l'intérieur, 3.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 1.000; pour le Japon, nulles.

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 123.86; Bruxelles, 348.16; Esc. hors banque, 2 1/8 à 2 3/16; Prêt à cour terme, 2 à 2 1/4.

New-York : Sur Paris, 392 3/8; Londres, 468.61; Câb. transf., 486.06; sur Bruxelles, 13.96.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 321.00; — A terme : Sur janvier, 106.00; mars, 172.00; mai 1931, 179.00; mai 1930, 137.00; juillet, 145.00; septembre, 158.00; octobre, 160.00; décembre, 163.00. Ventes, 49.000 tonnes.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 16 mai 1930 — N° 69.

Le Secret des Gorges du Loup

PAR

OLIVIER DUVERGER

— Comment avez-vous donc pu remorquer derrière vous une voiture sans chauffeur dont la direction était en outre cassée !

— J'avais réussi à fixer les roues avant dans une direction parallèle à celle des roues arrière, dans leur prolongement; en allant doucement nous avons facilement fait le trajet sans encombre.

— Qu'avez-vous dit en arrivant au garage ?

— Que j'amenais la voiture de la part d'un client qui l'avait sortie la veille.

— Comment a-t-il déclaré se nommer ?

— Questembert.

— En dans la voiture, vous n'avez rien remarqué de suspect ?

— Je n'ai pas regardé.

— Aux alentours de l'endroit de la panne, rien n'a attiré votre attention ?

— Ma foi, non, il faisait nuit d'ailleurs.

— Tu ne vois plus rien à lui demander, Maurice ? et vous, Monsieur Dortal, avez-vous un détail à faire préciser ?

— Non, vraiment je ne vois pas, répondit le Substitut.

— Bon, ne pourrais-tu pas, Maurice, pendant que je vais rester ici avec Monsieur pour assister à l'autopsie du cadavre de Somali, filer à Grasse avec ta voiture, rechercher quel pouvait bien être le client du garage qui est venu avec cette voiture enlever notre prisonnier, et examiner l'auto pour voir si tu n'y découvrirais pas des taches de sang; dans ce cas nous aurions la certitude que Mac Nicol a été bien assassiné comme nous le supposons.

— Entendu, mon vieux, tu as raison, il ne faut pas perdre de temps; qui sait ? nous arriverons peut-être à retrouver la trace des criminels ?

— Je le souhaite aussi vivement que toi; et pour les mêmes raisons.

Le jeune homme bondit au volant de l'auto. Martial à ses côtés et poussa la voiture sur la montée du Pré du Lac de toute la vitesse que pouvait donner son moteur.

En moins de dix minutes, il descendait devant le garage Friedlin. Le directeur venait à l'instant d'être avisé par le visiteur des voitures que celle qu'on avait amenée dans la nuit portait à l'intérieur de larges taches de sang.

Un examen plus attentif en fit découvrir d'autres sur le marchepied droit. Ces constatations n'étaient pas pour surprendre Maurice qui demanda quelques renseignements sur le client de la veille.

— Très facile et bien volontiers, accepta le directeur du garage.

— Hier matin, vers huit heures, un individu, l'air distingué, s'est présenté chez nous pour y louer une voiture pour vingt-quatre heures. Son choix s'arrêta sur celle-ci. Il versa la consignation demandée et donna des références, je ne me rappelle plus très exactement lesquelles ;mais vérifiées elles furent reconnues suffisantes. Il avait donné comme adresse : Questembret, 185, promenade des Anglais, Nice.

Cette nuit, où plutôt ce matin, la voiture fut ramenée par un jeune homme qui déclara que notre client avait eu un ennui en cours de route, que certaines pièces étaient cassées et que, devant partir d'urgence pour Paris, il l'avait prié de la reconduire de sa part, dans notre garage.

Le mécanicien qui la reçut ne pensa pas à la vérifier de suite, attendant mon arrivée pour me rendre compte et recevoir mes ordres, vous savez notre découverte.

— Voulez-vous me conduire auprès de la voiture.

— Si vous voulez vous donner la peine de me suivre, nous allons la voir immédiatement. J'ai fait d'ailleurs avertir le commissaire de police.

Le plancher et les coussins de l'auto étaient salis de sang qui paraissait n'être là que depuis peu. Il était évident que le malheureux qui avait reçu les coups de feu s'était vidé de son sang dans la voiture. Contre la capitonnage gauche des taches sanglantes aussi avaient giclé ; près de la pédale du frein, on voyait la trace d'une balle qui avait percé la conduite d'huile.

Maurice avait maintenant la certitude que le crime avait eu lieu dans la voiture et que l'assassin s'était débarrassé du cadavre de sa victime lorsqu'une panne fortuite l'y avait obligé.

Pourquoi cet imbécile n'avait-il pas tout simplement pris la fuite ? Par bêtise, par imprudence ou parce qu'il avait bien voulu que les faits fussent ainsi ?

— Quel était le meurtrier ?

— Pouvez-vous me donner son signalement, s'enquit Maurice.

— Certainement, répondit le garagiste. Taille moyenne, l'air distingué, je vous l'ai dit, une barbe blonde et des lunettes d'or ; casquette de sport marron, costume gris, pantalon et bas montants sur souliers jaunes. Il avait en se mettant au volant revêtu un imperméable beige.

— Savez-vous où il est allé avec la voiture pendant la journée d'hier ?

— Je l'ignore, mais il ne doit pas être allé bien loin ; voyez : le compteur qui marque actuellement 14.328 kilomètres 200 était au départ à 14.304. Il n'a donc pas dû, en admettant qu'il soit allé et venu directement sans détours, se rendre à plus de douze kilomètres d'ici.

— Je vous remercie, Monsieur, vous me donnez là une indication très utile pour l'enquête ; vous serez bien aimable de ne pas toucher à la voiture que le commissaire de police d'ailleurs mettra sous scellés, n'est-ce pas monsieur le Commissaire, fit Maurice, en s'adressant au policier qui arrivait et en le mettant au courant des premiers résultats de l'enquête, à la suite de l'évasion de Somali...

— N'oubliez pas non plus de faire rechercher le passage de cette voiture dans la région grassoise ; peut-être son numéro 444-444 MM a-t-il frappé l'attention de quelques témoins.

Mettez-vous aussi en rapport avec la gendarmerie pour ces recherches. Merci, Monsieur, encore mille fois. Et prenant congé du garagiste et du commissaire, il les salua, remonta dans sa voiture et repartit pour le Bar.

L'autopsie avait été faite. Deux balles retrouvées dans la boîte crânienne de Somali justifiaient l'hypothèse de deux coups de feu émise par le praticien, au premier exam